

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé du poste :	Infirmier Coordinateur de SSIAD
Liaisons hiérarchiques :	Directeur Général et Responsable RH
Liaisons fonctionnelles :	Cadre comptable Cadre facturation

ACTIVITES

L'infirmier coordinateur est responsable de :

- la continuité, la sécurité, la qualité des soins,
- l'organisation et l'évaluation des soins,
- la gestion administrative du service,
- le maintien des relations professionnelles avec les différents acteurs et partenaires.

I – L'organisation des soins

- Evalue les besoins, établit et met en place le plan d'aide personnalisé, en assure le suivi,
- Planifie des interventions des aides-soignants et infirmiers et coordination avec les autres intervenants,
- Assure une évaluation des soins,
- Garantit la qualité des soins effectués. Responsable de la tenue du dossier Soins Infirmiers et de la qualité des transmissions écrites et orales.

II – Encadrement et management d'équipe

- Etablit les plannings et les roulements de l'équipe de soins,
- Veille au respect de l'organisation du service et à l'application de la législation sociale,
- Evalue les membres de son équipe,
- Participe à la sélection des nouvelles embauches,
- Impulse le projet de service,
- Evalue les besoins en formations,
- Accueille et encadre les étudiants pendant leur stage. Participe aux évaluations.

III – Relationnel et coordination

- Participe à la coordination avec les partenaires médico-sociaux (kinésithérapeutes, médecins, infirmiers libéraux, aides à domicile...),
- Informe et communique avec les familles et les personnes prises en charges de l'organisation du service et de ses limites,
- En cas d'hospitalisation, assure de la transmission des informations liées à la prise en

charge.

IV – Gestion administrative

- Gère l'activité du service en fonction des places financées,
- Gère le matériel et les stocks,
- Contrôle les feuilles de vacations de l'équipe de soins en vue de la facturation

Les missions et attributions indiquées ci-dessus ne présentent ni un caractère exhaustif, ni un caractère définitif et peuvent être modifiées en fonction des évolutions des services en lien avec la qualification et l'expérience.

COMPETENCES

- Maîtrise des soins de nature technique, relationnelle et éducative.
- Capacité à diriger une équipe
- Bonne connaissance du cadre réglementaire : législation du travail, loi de 2002-2 et ses actualisations
- Aisance dans l'expression écrite et communication orale
- Assurer le suivi des procédures internes

SAVOIR ETRE

- Capacité d'organisation, méthodique, rigoureux, sens de l'équité et adhésion aux règles déontologiques de l'ADAR Provence.
- Diplomatie, adaptabilité, faire preuve de disponibilité et d'empathie
- Bon sens relationnel et maîtrise de soi.
- Savoir se former

ETUDE / FORMATION / EXPERIENCE

- Titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier et de cadre infirmier.
- Expérience souhaitable de plusieurs années en milieu hospitalier, d'infirmier libéral ou d'infirmier en SSIAD ou HAD ou en centre de soins.

CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI

- Convention Collective des Organismes d'aide ou de maintien à domicile 1983
- Cadre - Catégorie F – coefficient 398